

La Plaine sur mer**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
du 16 Décembre 2025****Délibération n° 2025-107****Nombre de Conseillers**

En exercice :	27
Présents :	19
Pouvoirs :	3
Votants :	22

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 16 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le 10 décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Maire.

Etaient présents

VINCENT Danièle, Maire,
DUGABELLE Denis, MOINEREAU Maryse, BOULLET Benoît, RIBOULET Marie-Andrée, RICHEUX Sébastien, Adjoints,
LERAY Marc, BURLEN Isabelle, HERVÉ Catherine, DANET Sylvie, LABARRE Chantal, TISSIER Daniel,
FOUCHER Maryline, BLONDEL Isabelle, LERAY Ollivier, CHEREAU Sophie, PERISSINOT Olivier,
QUELTIER Caroline, LEPINE Nicolas, Conseillers municipaux

Excusés représentés

LETOURNEAU Yvan donne pouvoir à DUGABELLE Denis, GENARD Régine donne pouvoir à HERVÉ Catherine, LASSALLE Dominique donne pouvoir à LERAY Marc

Absents non représentés

DOLU Cécile, GUILLEMOT Bernard, VINET Jacky, LUCAS Nathalie, LEBELLE Bernard

Secrétaire de séance : BOULLET Benoît – adopté à l'unanimité**Objet : Prise d'acte du rapport d'activité 2024 de Territoire d'Énergie Loire-Atlantique (TE 44)**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-39 relatif à la communication du rapport d'activité des syndicats mixtes aux collectivités membres ;

Vu le rapport d'activité 2024 de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44) transmis à la commune conformément aux dispositions précitées ;

Considérant que le rapport retrace l'ensemble des actions conduites par TE44 dans ses différents domaines de compétence (électricité, éclairage public, infrastructures de communication électronique, transition énergétique, etc.) au titre de l'année 2024 ;

Entendu l'exposé de Monsieur Denis DUGABELLE - Adjoint,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2024 de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE 44) ;
- **DIT** que le présent rapport demeurera à disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation.

Danièle VINCENT
Maire



Benoît BOULLET
Secrétaire de séance